

AMD, Une Agence stratégique pour libérer le potentiel logistique du Royaume

LA COMPÉTITIVITÉ LOGISTIQUE : UN IMPÉRATIF STRATÉGIQUE POUR LE MAROC

Une logistique performante constitue un levier essentiel pour renforcer la compétitivité économique du Royaume. Pour être à la fois efficace et durable, la logistique doit répondre à plusieurs objectifs majeurs :

1. **Soutenir le développement sectoriel** : Elle doit accompagner les besoins croissants des différentes stratégies sectorielles mises en œuvre, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie et de l'industrie.
2. **Renforcer le positionnement international** : Une logistique compétitive permet au Maroc de se positionner comme un hub international multiproduits, renforçant son rôle dans le commerce mondial et son intégration dans l'espace africain.
3. **Attirer les investissements** : Elle contribue à faire du Royaume une destination de choix pour les investissements générateurs d'emploi et de valeur ajoutée.
4. **Assurer la durabilité environnementale** : Une logistique performante doit également atténuer les externalités négatives de ses activités sur l'environnement, conciliant ainsi performance économique et responsabilité écologique.

UNE STRATÉGIE DEDIEE, VOLONTARISTE ET PIONNIÈRE

Conscient des enjeux liés à la compétitivité logistique, le Maroc a mis en place une stratégie nationale ambitieuse dédiée pour développer ce secteur. Cette démarche a bénéficié d'une priorité stratégique élevée et s'est appuyée sur :

- **Les grandes avancées en infrastructure** du Royaume,
- **Le partenariat public-privé,**
- **Une couverture nationale et multisectorielle,** assurant un impact sur l'ensemble de l'économie.



La stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique s'articule autour de 5 axes de travail, dotés de plans d'actions spécifiques et portant sur plusieurs volets : développement de l'infrastructure logistique, optimisation des principales supply chain, incitation à l'émergence d'acteurs logistiques intégrés et performants, développement de la formation et des compétences dans les métiers logistiques en plus d'une bonne gouvernance du secteur.

UNE AGENCE DEDIÉE POUR LIBÉRER LE POTENTIEL LOGISTIQUE DU ROYAUME

Au sein de cette stratégie, la gouvernance du secteur logistique s'est renforcée à travers la mise en place de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, qui œuvre depuis sa création au déploiement de différents chantiers structurants pour le secteur.

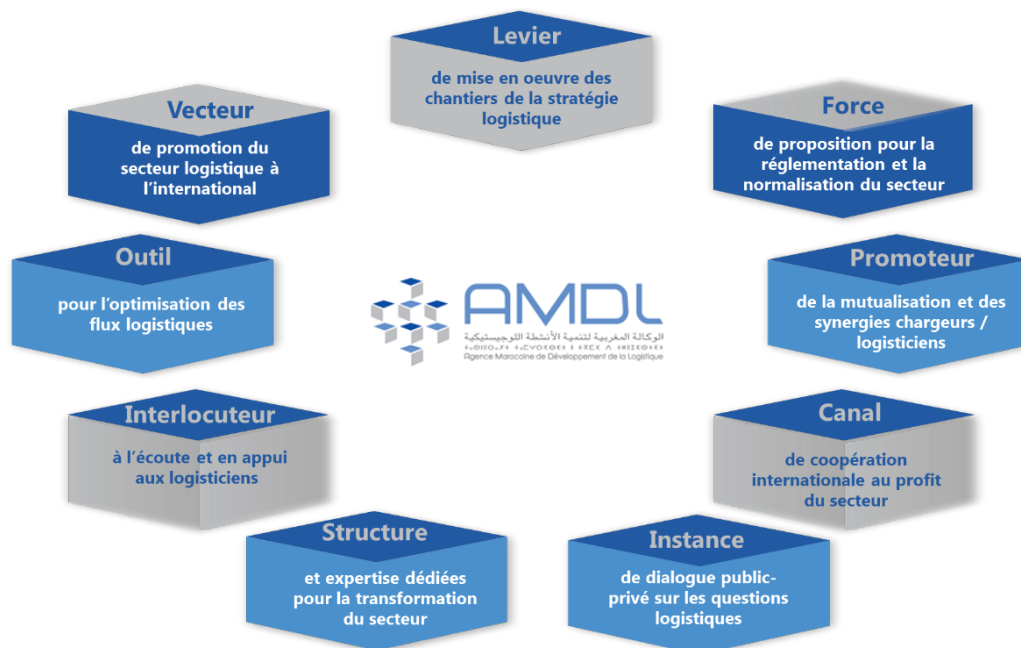
Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5
Développement d'un réseau national de zones logistiques 	Optimisation des flux de marchandises 	Développement d'acteurs logistiques performants 	Développement des compétences et de la formation 	Gouvernance du secteur 

Depuis sa création, l'AMDOL pilote le déploiement de chantiers structurants visant à moderniser les infrastructures logistiques, optimiser les chaînes

d'approvisionnement, accompagner les acteurs privés, développer les compétences logistiques et promouvoir

une logistique durable.

Grâce à son approche multisectorielle et à ses partenariats public-privé, l'Agence joue un rôle clé pour renforcer la compétitivité du Maroc et positionner le Royaume comme hub logistique régional et international. »



UN OBSERVATOIRE AU SERVICE DE LA STRATÉGIE LOGISTIQUE

Un autre organe clé de la gouvernance de la Stratégie Nationale pour le Développement de Compétitivité Logistique est l'Observatoire Marocain de la Compétitivité Logistique – OMCL.

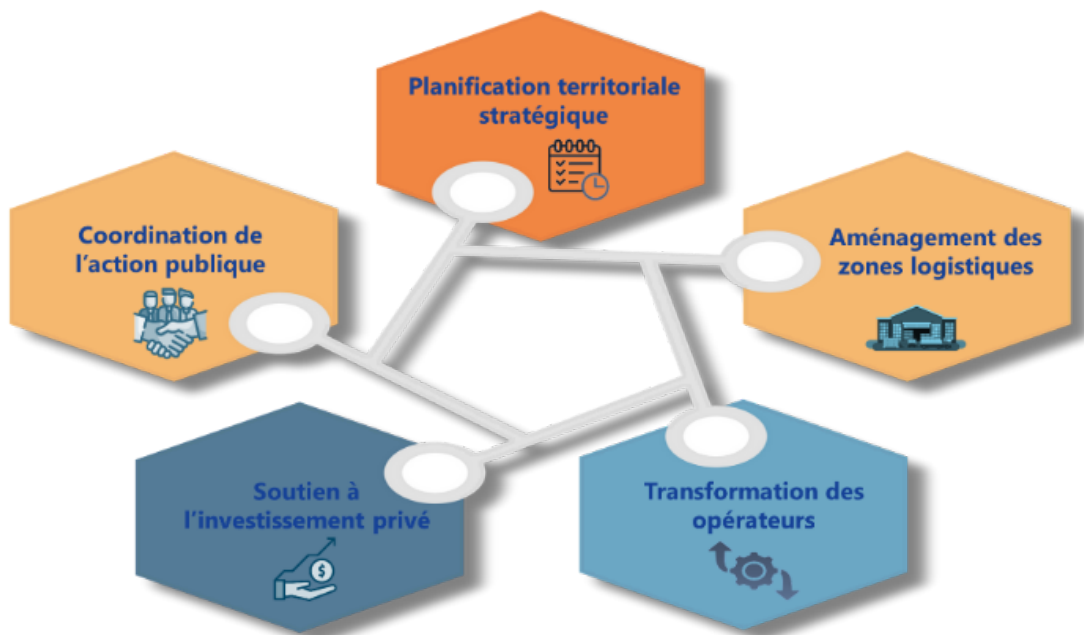
Présidé par une personnalité du secteur privé représentant la CGEM, l'OMCL décline un mode de gouvernance du partenariat public – privé. Il

assure une évaluation neutre de l'environnement logistique, pilote des études techniques et

Depuis 2025, ses nouvelles instances de gouvernance, issues des secteurs public et privé, renforcent sa capacité à guider le développement de la supply chain marocaine.

UNE RÉELLE DYNAMIQUE EN MARCHÉ

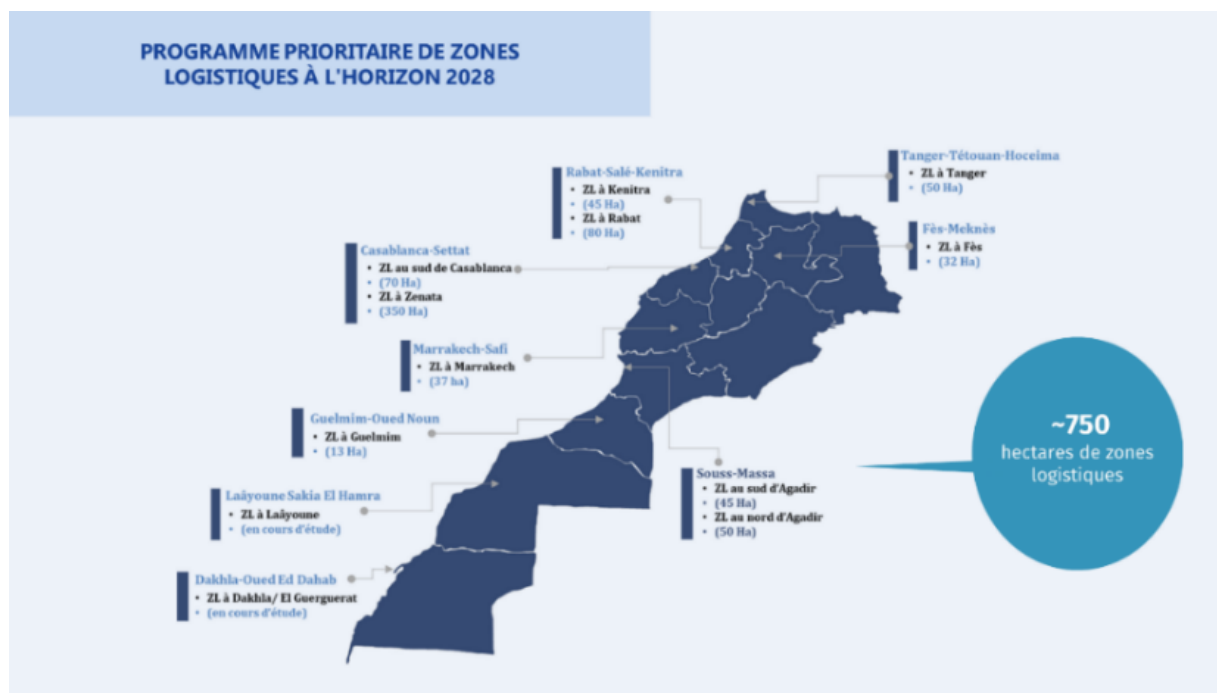
Durant les dernières années, l'AMD a impulsé une réelle dynamique dans la mise en œuvre des chantiers de la stratégie logistique nationale, en accélérant et introduisant les ajustements nécessaires pour optimiser leur réalisation.



S'agissant des zones logistiques de massification multi-flux, infrastructures de base pour le développement du secteur, l'AMD intervient d'abord sur la sécurisation urbanistique du foncier en élaborant et contractualisant des Schémas Directeurs Régionaux des zones logistiques.

L'AMD procède également à l'amorçage effectif des premiers projets de zones logistiques au travers l'acquisition du foncier et la réalisation de travaux d'aménagement afin de mettre à disposition du secteur privé du foncier aménagé, idéalement situé sur le plan des flux logistiques.

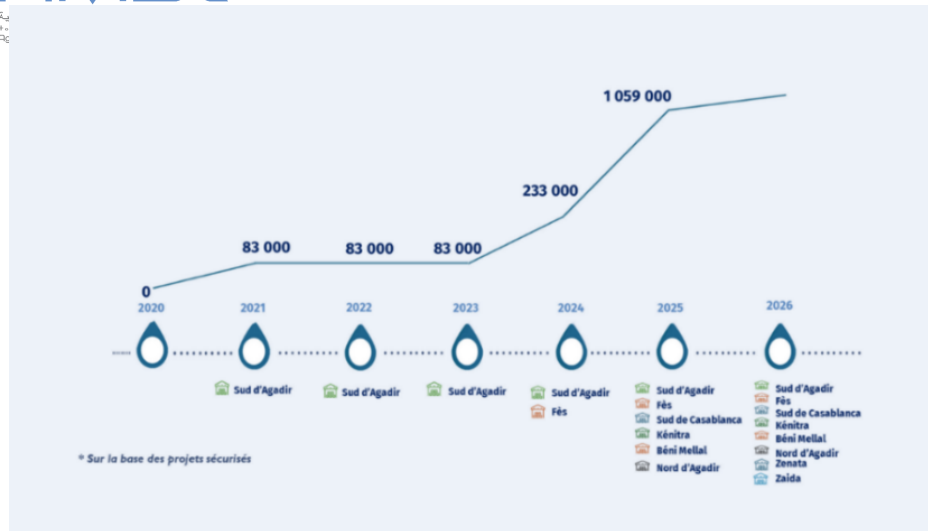
L'AMD dispose à cet égard, d'un programme prioritaire ambitieux de développement des zones logistiques à l'horizon 2028, totalisant 750 Ha et couvrant la quasi-totalité des régions du Royaume, notamment les régions du sud afin de renforcer la vocation logistique atlantique de notre pays



Plusieurs projets de zones logistiques ont été lancés. En effet, en plus du 1er projet pilote de la zone logistique de Lqiaa au sud d'Agadir dont les parcelles aménagées ont été commercialisées, les travaux d'aménagement sur 70 Ha de la zone logistique Oulad Saleh dans la région de Casablanca -Settat et sur 32 Ha de la zone logistique de Ras El Ma à Fès se poursuivent et devraient être achevés en 2026.



A la lumière de ces différents projets, la capacité de production du foncier aménagé, connaît une très importante croissance. La production de surfaces constructible qui était de 233 000 m² en 2024 est passée à 1 millions de m² en 2025 et passera à 1,4 millions de m² en 2026 pour abriter différents types d'immobilier logistique.



LA CHARTE DE L'INVESTISSEMENT RENFORCE LA POSITION DE LA LOGISTIQUE EN TANT QUE SECTEUR STRATÉGIQUE ET PRIORITAIRE

Depuis 2023, le secteur de la logistique est reconnu comme un pilier stratégique et prioritaire éligible aux dispositifs nationaux de soutien à l'investissement.

Cette reconnaissance a été renforcée en décembre 2025 par son intégration dans le dispositif de la Charte de l'investissement dédié aux petites et moyennes entreprises. Cette évolution positionne la logistique comme un levier essentiel de compétitivité, d'amélioration de la performance et de création de valeur ajoutée.

UNE OFFRE DE PRESTATION LOGISTIQUE DE QUALITÉ

L'AMD agit aussi pour susciter et développer une offre de prestations logistiques de qualité, à ce titre, l'Agence a procédé au lancement d'un programme de mise à

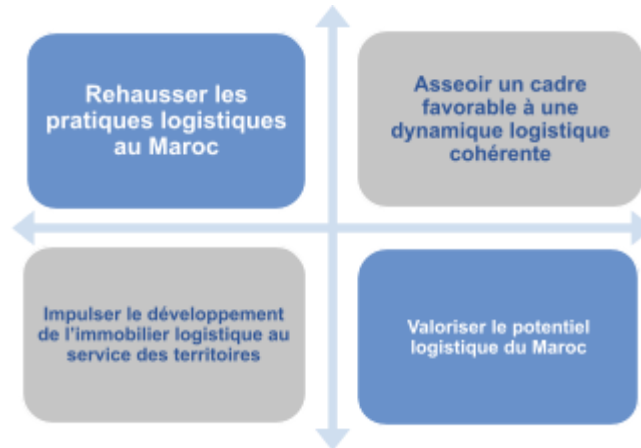


niveau logistique des PME pour la période 2025–2029, offrant un soutien technique et financier visant à améliorer la compétitivité des entreprises, à les accompagner dans la transformation numérique et à ancrer les principes de durabilité et d'efficacité dans la gestion de leurs chaînes logistiques.

L'AMD AU SERVICE DU RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR LOGISTIQUE

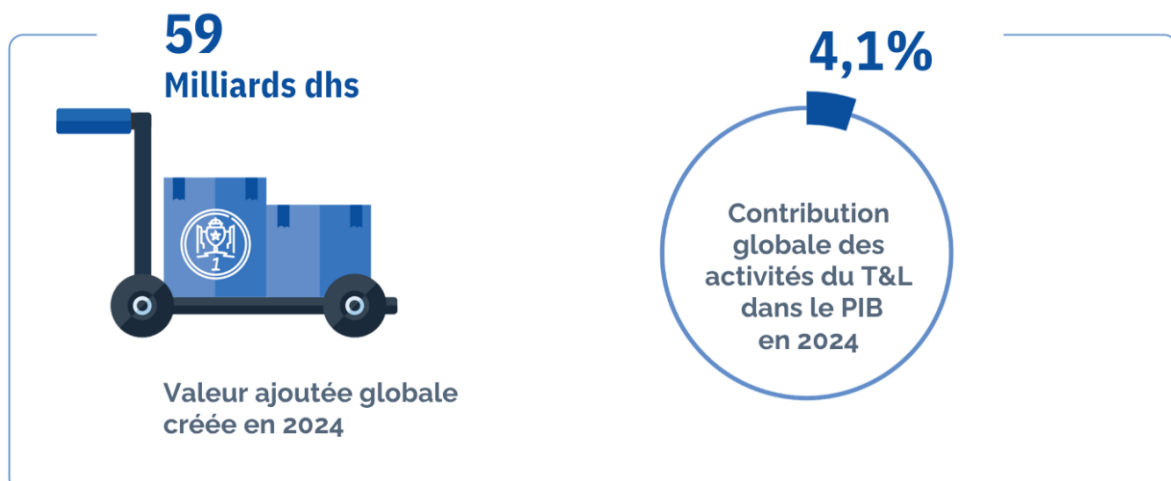
Grâce à l'expertise de ses équipes et à la mobilisation de ses partenaires, l'AMDL œuvre de manière continue au développement du secteur logistique, contribuant ainsi au renforcement de la compétitivité du Royaume.

Dans le cadre de sa vision stratégique, l'Agence poursuit ses actions avec constance et détermination en vue de positionner le Maroc en tant que référence régionale et internationale dans le domaine logistique.

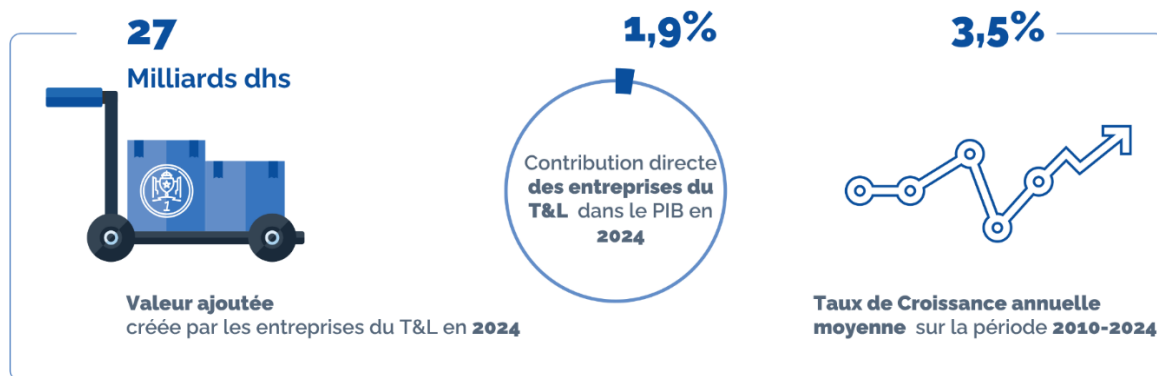


Apport du secteur logistique dans l'économie marocaine Chiffres-clés

La valeur ajoutée globale générée par les activités du transport et de la logistique, en combinant à la fois les opérations réalisées par les prestataires logistiques et leurs effets indirects et les opérations logistiques réalisées in-house, s'élève à près de 59 milliards de dirhams, soit 4,1% de PIB du Maroc en 2024.



La contribution directe des entreprises du transport et de la logistique à la formation du PIB est estimée à 27 milliards de Dhs en 2024, soit 1,9% du PIB avec une croissance annuelle moyenne estimée à 3,5% sur la période 2010-2024.



Au niveau de l'emploi, les activités de transport et de logistique comptent environ 479 000 emplois, soit 4,5 % de la population active occupée du Maroc.



En outre, les entreprises du Transport et de la Logistique ont contribué directement avec 50000 emplois nets durant la période allant de 2010 à 2024. Le volume de l'emploi au niveau du secteur évolue en moyenne annuelle de 2,2%.

50 000



Création nette d'emplois formels
au niveau des entreprises du T&L (2010-2024)

2,2%



TCAM du Volume d'emplois au niveau
des entreprises du T&L (2010-2024)